



No de résolution
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations
de la Régie Intermunicipale
Argenteuil - Deux- Montagnes**

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 10 AOÛT 2021

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Constatation de la renonciation à l'avis de convocation
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Octroi du contrat relatif à l'aménagement d'une plateforme de compostage sur le recouvrement final du LET de Lachute
- 5 - Période de questions
- 6 - Levée de la séance extraordinaire



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

Mardi, le 10 août 2021

Séance extraordinaire

Endroit : Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-
MontagnesSiège social

Présents: Monsieur Carl Péloquin, maire de la ville de Lachute,
Monsieur Marc-Olivier Labelle, maire de
la municipalité de Saint- André-d 'Argenteuil,
Monsieur Richard Labonté maire
de la municipalité de Sainte-Placide,
Monsieur Kevin Maurice maire suppléant de
la ville de Brownsburg-Chatham et
Monsieur Pierre Arseneault, directeur général et
secrétaire-trésorier par intérim de la Régie, formant
quorum de ladite Régie.

Était également présente : Madame Isabelle Charbonneau,
adjointe à la direction générale et comptabilité de la Régie
Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par monsieur Carl Péloquin.

2- CONSTATATION DE LA RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCAION

Les membres du Conseil étant tous présents renoncent à l'avis
de convocation par écrit et consentent de tenir une séance
extraordinaire sur le champ.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1-08-21

Il est

Proposé par : M. Richard Labonté

Appuyé par : M. Marc-Olivier Labelle

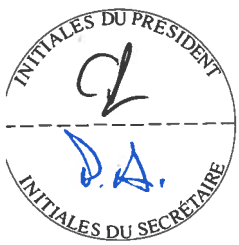
et résolu

QUE l'ordre du jour de la séance extra ordinaire soit et
est adopté tel que présenté par le président.

- adopté à l'unanimité

4- OCTROI DU CONTRAT RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE SUR LE RECOUVREMENT FINAL DU LET DE LACHUTE

Considérant que le 2 juillet 2021, la Régie a publié auprès du
*Système Électronique d'appel d'offres du Gouvernement du
Québec* un appel public d'offres (l'« Appel public d'offres »)
visant l'octroi d'un contrat relatif à l'aménagement d'une
plateforme de compostage sur le recouvrement final du LET de
Lachute (le « Contrat ») ;



**Procès-Verbal des Délibérations
de la Régie Intermunicipale
Argenteuil - Deux- Montagnes**

No de résolution
ou annotation

Considérant que la Régie a reçu cinq (5) soumissions en réponse à l'Appel public d'offres, soumissions qui ont été présentées aux membres du Conseil de la Régie ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Régie d'octroyer le Contrat à Excavations Mario Roy inc.;

2-08-21

Il est
Proposé par: M. Marc-Olivier Labelle
Appuyé par : M. Richard Labonté
Et résolu

QUE la soumission déposée par Excavations Mario Roy inc. soit acceptée;

QUE le Contrat soit octroyé à Excavations Mario Roy inc. ;

QUE le président et le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie soient, et ils sont, par les présentés, autorisés à signer pour et au nom de la Régie le Contrat, ainsi que tout autre document accessoire, et à y apporter tout changement ou addition qu'ils jugeront nécessaire, leurs signatures devant lier la Régie à toute fin que de droit.

- adopté à l'unanimité

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au Conseil de la Régie

6- LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

3-08-21

Il est
Proposé par: M. Kevin Maurice
Appuyé par : M. Marc-Olivier Labelle
et résolu

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance extraordinaire soit et est levée.

- adopté à l'unanimité

Pierre Arseneault
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Carl Péloquin
Président